

Yvelines canton

Vélizy-Villacoublay/
Commune : Vélizy-Villacoublay

n° 7
Décembre 2009



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr



Joël LOISON
Conseiller général des Yvelines

La lettre
du Conseil général des Yvelines



Flash

Stade R. Wagner : tous en piste !

Les travaux de rénovation de la nouvelle piste d'athlétisme du stade Robert Wagner, en partie subventionnés par le Conseil général, ont permis d'offrir un équipement de qualité aux utilisateurs, clubs d'athlétisme, scolaires, CRS, associations, avec ses 6 couloirs et 8 dans la ligne droite, ce qui est peu courant en Ile-de-France. ●



La piste d'athlétisme rénovée, avec ses 8 couloirs en ligne droite.

Nouvel échangeur sur l'A86... et le réaménagement de la voie d'accès au centre technique de PSA Vélizy

Le projet d'échangeur, mené en étroite concertation avec l'Etat, permettra d'améliorer toute la desserte du pôle emploi sur Vélizy-Villacoublay et son développement et de configurer l'échangeur A86/RN 118 en améliorant sa lisibilité, sa fluidité et sa sécurité. Le projet a été adressé à l'Etat en vue de son instruction technique le 23 avril 2009 par courrier cosigné par le Maire de Vélizy-Villacoublay et le Président du Conseil général. La décision de la réalisation de cet échangeur qui appartient à l'Etat, constitue une opération prioritaire pour le développement économique du secteur, son attractivité et sa desserte. Le Conseil général souhaite vivement que cette opération soit retenue par l'Etat. ●

Rubrique

Plan local de déplacements

Vélizy-Villacoublay participe au PLD du bassin de déplacements de la région de Versailles à travers le syndicat que regroupent la communauté de Versailles Grand Parc et 4 autres communes attenantes.

Ce document organise l'ensemble des modes de déplacements en agissant sur les conditions de circulation, des véhicules de particuliers, des transports en commun, de marchandises, des modes doux.

Il tend à trouver une cohérence globale des modes de déplacements et une cohérence des politiques de stationnement.

Après une phase de diagnostic, des orientations seront proposées très prochainement.

La Ville est très impliquée dans cette démarche et bien représentée car elle détient la vice-présidence du syndicat.

Culture

Samedi 23 janvier 2010 : Le Couronnement de Poppée, opéra de Monteverdi

Avec le *Couronnement de Poppée*, créé en 1642 à Venise, l'opéra de Claudio Monteverdi abandonne pour la première fois les sujets mythologiques au profit d'une action mettant en jeu des êtres de chair et de sang, en proie à leurs passions. ●



Le *Couronnement de Poppée*, mis en scène par Christophe Rauch.

Renseignements et réservations à L'Onde - Tél. : 01 34 58 03 35

Le SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprises), le rendez-vous des professionnels et des utilisateurs d'immobilier d'entreprises

Ce fut l'occasion pour Vélizy-Villacoublay qui participait pour la 2^{ème} année à ce salon, aux côtés du Conseil général des Yvelines, de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, de la Ville de Plaisir et de la Communauté de communes Plaine et Forêt Yvelines, de faire connaître son territoire auprès des investisseurs, des entreprises en valorisant ses projets en matière de développement économique mais aussi d'habitat et de transport collectif. La ville entend bien marquer sa position de leader, en matière de mutation urbaine pour les entreprises, qui s'accompagne de véritables services offerts aux sociétés qui souhaitent s'implanter. ●



Les *Fourberies de Scapin*, prochainement à L'Onde.

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier 2010 : Les Fourberies de Scapin, d'après Molière

Le flamboyant metteur en scène colombien Omar Porras s'approprie ce grand classique et nous propose, comme de coutume, une mise en scène follement débridée. ●

Edito

A propos de la suppression de la taxe professionnelle

L'orientation politique que j'ai proposée et que les Véliziens ont choisie, c'est de promouvoir le développement économique de la ville pour assurer la qualité de la vie, le progrès social et la solidarité.

Notre plus grande richesse, c'est incontestablement de proposer plus de 40 000 emplois sur notre territoire. L'autre avantage, c'est de bénéficier des ressources financées par la taxe professionnelle payée par les entreprises.

Pour être concret, rappelons que la taxe d'habitation a représenté, en 2009, 2,8 M€, la taxe foncière 8 M€ et la taxe professionnelle plus de 20 M€, soit les 2/3 des produits fiscaux.

Il est vrai que la taxe professionnelle est un impôt qui pèse sur la compétitivité des entreprises et à ce titre elle doit être modifiée, ne plus pénaliser les outils de production.

Pour autant, il est inimaginable de supprimer le lien fiscal entre les entreprises et les communes ! Dire que le remplacement de la taxe professionnelle et surtout les modalités de son remplacement me préoccupent est donc un peu faible !

Ainsi, afin de faire connaître mon opinion et ma position, je suis intervenu pratiquement à tous les niveaux des instances représentatives de l'Etat : Conseil général (qui est également concerné par la réforme), Assemblée nationale, par l'intermédiaire de députés, gouvernement, par l'intermédiaire de ministres, Sénat, par l'intermédiaire de l'Association des Maires d'Ile-de-France et l'Association des Maires de France. Ma préoccupation ne se situe pas sur le court terme, je pense que les mesures de compensation seront sensiblement au niveau des ressources actuelles. Ma préoccupation est sur le moyen et long termes : je redoute que la part d'autonomie des communes soit réduite. C'est-à-dire que l'Etat prélève l'impôt et qu'il le redistribue.

Quelles seraient les bases de répartition ? Et surtout, cette disposition risquerait de priver les communes du levier de la fiscalité pour soutenir leur politique locale, c'est-à-dire pour Vélizy-Villacoublay, un critère d'attractivité pour les entreprises. ●

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

Le 12 mars 2009, notre assemblée a adopté à l'unanimité le Plan départemental d'appui à la filière automobile. Ce plan d'investissement sans précédent porte déjà ses fruits. L'action volontaire du Conseil général des Yvelines a convaincu de grands acteurs de l'industrie automobile de développer dans les Yvelines des projets d'envergure : Renault produira ainsi sa voiture électrique citadine à Flins-sur-Seine. Grâce à l'impulsion du Conseil général, notre département, berceau du véhicule propre de demain, préserve et développe ses emplois. Les élus du Groupe de la majorité Ensemble Pour les Yvelines soutiennent avec détermination la Vallée de l'Automobile et de la Mobilité Durable dans les Yvelines !

Groupe socialiste

Nous constatons tous les limites du libéralisme mondialisé quand seul le marché fait la loi sans aucun contrôle, ni morale, et nous en subissons les conséquences de plein fouet : chômage, moins d'argent disponible, régression des lois sociales... Nous dénonçons la vocation de l'économie libérale qui gagne de l'argent avec de l'argent, au mépris de l'éthique, des droits et des salaires. Nous devons investir des fonds publics pour soutenir les PME-PMI innovantes en évaluant l'évolution de leurs projets et leur implication dans la création d'emploi. Face au laisser faire des spéculateurs, notre responsabilité d'Elus socialistes est de proposer des solutions concrètes avec tous les Démocrates et les Républicains pour redonner un sens social et démocratique à notre société et recentrer les richesses sur les hommes.

Groupe communiste

Préservez le souffle de vie dans nos villages. La privatisation rampante de La Poste ne date pas de cet été. Depuis plus d'un an, les pressions pour transformer nos bureaux de Poste en agence postales tiraillent nos communes et particulièrement nos villages. En cas de refus, la Direction annonce la réduction des moyens, des modifications d'horaires, des suppressions d'emplois. Le 3 octobre, plus de 2 millions de personnes se sont prononcées contre le démantèlement de La Poste. Nous ne devons pas laisser s'en aller ce service public qui est l'un des derniers que connaissent nos villages. La Poste, c'est le lieu où les anciens viennent déposer leurs petites retraites et où le RMiste conserve ses allocations... Depuis le 2 novembre, les débats ont commencé au Sénat. Il est encore temps de faire bouger les choses !